

Entrepreneuriat. La création d'entreprise s'avère souvent l'un des meilleurs moyens de s'offrir de nouveaux horizons professionnels.

SECO, histoire d'une reconversion

Les deux associés de Seco (Société d'Economie et de la Construction) ont chacun de leur côté exercé une autre profession avant d'opter pour une reconversion professionnelle en créant leur propre entreprise. Marc David-Deschaume a travaillé dix-huit ans dans l'immobilier, chargé de clientèle soit en syndic soit en gestion (régie) à Lyon. François Troncy a été successivement, durant une

quinzaine d'années, assistant de députés de la Loire, puis directeur de cabinet d'Yves Nicolin. L'un et l'autre ont pour point commun d'avoir été amenés dans leur parcours à côtoyer le monde du bâtiment. Marc David-Deschaume estimait et gérait les travaux dans les immeubles en régie et François Troncy avait entre autre en charge le suivi des projets d'urbanisme de la ville de Roanne. « Mon

rôle consistait notamment à toujours rechercher les économies à réaliser. » Ayant par ailleurs évolué dans un environnement familial lié à l'architecture et avouant depuis longtemps une sensibilité pour cet univers, c'est presque naturellement qu'il s'y orientait pour changer de voie. Il a donc repris le chemin des études pour ajouter à sa maîtrise AES et à son DESS de Gestion des ressources humaines une

formation professionnalisante à la Martinière à Lyon de Métreur-Technicien Maître d'œuvre. C'est au cours de cette formation de l'économie de la construction réalisée en alternance qu'il a rencontré son futur associé. Le rapprochement avec un économiste du bâtiment partant à la retraite a fait le reste.

« L'économiste, professionnel indépendant, doublement formé en technique et en économie, représente pour les maîtres d'ouvrage, particuliers, collectivités, architectes... un conseiller en terme de conception technique et de maîtrise des coûts », expliquent les associés de Seco. Réalisation des estimatifs, des dossiers de consultation avec analyse des offres, assistance aux services de régies pour choix de travaux, définition du meilleur rapport qualité/prix, réalisation d'audits sur l'état d'un patrimoine... pour éviter les surprises et réaliser des économies tout en faisant gagner du temps à leurs clients... la société est dans les starting-blocks !

ALINE VINCENT

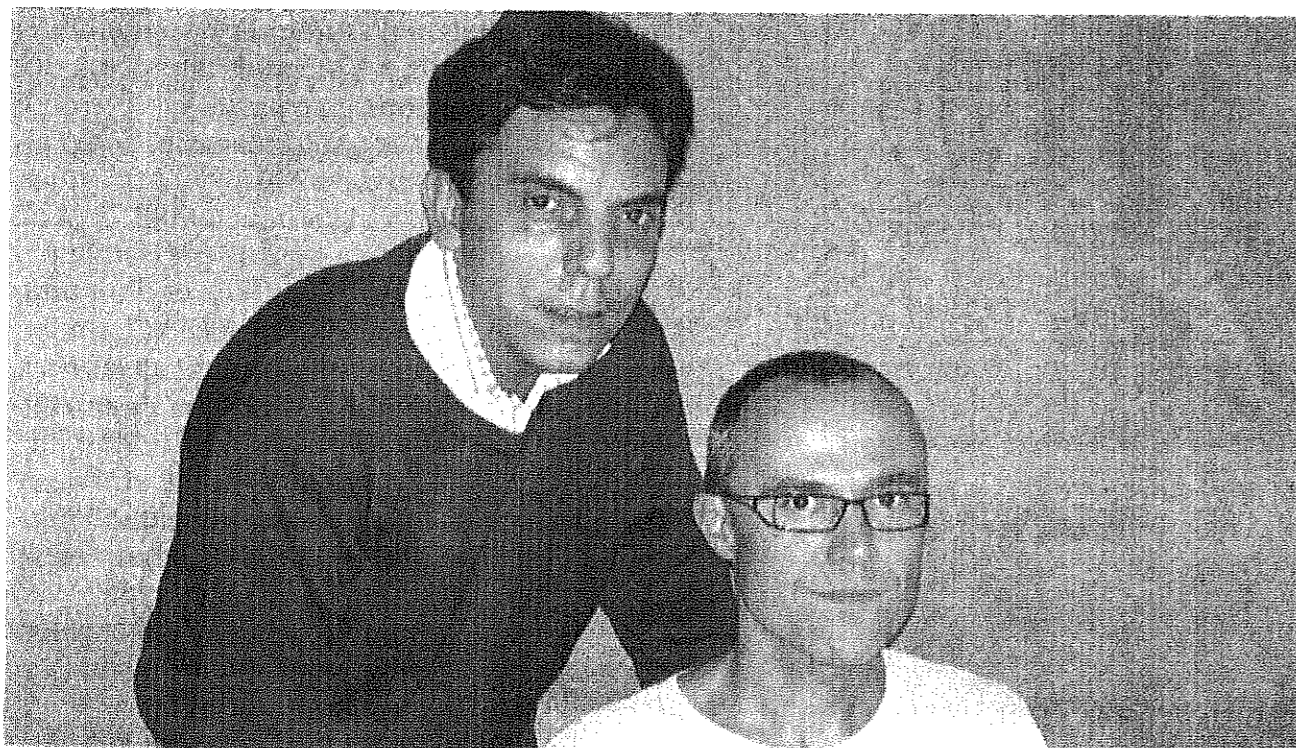
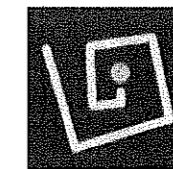


PHOTO M. OZANAMI

François Troncy et Marc David-Deschaume vont pouvoir valoriser leur expérience professionnelle passée.



textile

Fontanille s'éloigne des dessous féminins

La dernière entreprise textile du Puy-en-Velay joue la diversification vers l'industrie, avec Michelin, et le médical, avec Ganzoni et Thuasne.

Pour tenter de survivre, Fontanille, la dernière entreprise textile du bassin du Puy-en-Velay, en redressement judiciaire, va à la fois se séparer d'une trentaine de salariés candidats au départ volontaire, avec l'aide des AGS, et réorienter sa production.

Réputée pour avoir mis au point en 1986 le procédé du haut de bas auto-fixant, par induction, à l'aide de silicone, qui a connu un très grand succès auprès de clients tels que Dim, elle n'en subit pas moins la concurrence asiatique dans le secteur de la mode et de la lingerie corseterie. Le chiffre d'affaires va reculer sur 2009 de 30 à 35% par rapport aux 10 M€ réalisés en 2008, avec 125 salariés.

Sa réponse : la diversification, notamment sur le marché de la dentelle mécanique et en augmentant ses débouchés auprès des fabricants d'articles à usage médical, tels que Ganzoni et Thuasne. Fontanille a mis une nouvelle corde à son arc en acquérant, fin 2008, un fabricant de textile technique pour l'industrie de Saint-Just-Malmont, Brun Laurent et Cie, qui réalise notamment des bandes de tissu élastique large pour Michelin.

DENIS MEYHARD